

« **ameli.fr** : l'Assurance Maladie En Ligne »

**Le compte ameli facilite la vie et offre un service personnalisée !**

A la maison...



A l'accueil de votre CPAM...

Avec votre code confidentiel et votre carte Vitale, vous avez accès à la borne multi-services (BMS) située à l'accueil de votre Caisse.



Une borne multi-services

**Est-ce que je peux avoir des informations sur mon dossier avec internet ? Oui !**

Si vous créez votre compte (**compte ameli**) sur le site ameli.fr, vous pouvez consulter votre dossier et effectuer un très grand nombre de démarches.

Vous utilisez un code confidentiel pour accéder à votre compte ameli, un peu comme un compte bancaire.

**Je veux un compte**

Grâce à mon compte, je peux à tout moment et en toute sécurité :

- Suivre mes remboursements en temps réel.
- Télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières.
- Poser des questions à ma caisse par email, elle me répond sous 48h.

[Je découvre mon compte pas à pas >](#)

[Je demande mon code provisoire](#)

**J'accède à mon compte**

Mon numéro de sécurité sociale :  [Aide](#)

Mon code :  [Aide](#)

Je suis vigilant, je garde secret mon code. [Valider](#)

[Problème de connexion >](#)

Nouveau : Je télécharge l'application ameli pour iPhone ou Android en flashant ce code : 

Vous pouvez également vous connecter avec 

**Comment créer son compte ?**

C'est très simple, il vous faut un code provisoire (que vous pouvez demander à partir du site ameli).

Une fois que vous avez ce code, vous pouvez créer votre compte, vous vous laissez guider.

Mon compte est aussi proposé aux assurés de : Osmieg, Cevimas, Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale, CRP/EN, ENIM, Mutuelle Intégrale, La Mutuelle Générale, MGP, MNH, MFP Services, Harmonie Fonction Publique

A ce jour, 38 % des assurés icaunais ont créé gratuitement leur compte ameli, soit plus de 72 000 titulaires d'un compte. En Bourgogne, le taux d'adhésion est supérieur à celui de l'Yonne avec plus de 43 % de comptes ouverts (soit 384 000 abonnés), et 18 millions en France (plus de 49 %).

**Le compte ameli, « c'est la CPAM chez soi ».**